



## Actualités

### **CANADA – Code d'assurance qualité pour protéger les étudiants internationaux**

La Colombie-Britannique a adopté de nouvelles mesures visant à protéger les étudiants internationaux dans les établissements d'enseignement supérieur. Parmi ces protections figure un nouveau code de pratiques d'assurance qualité de l'éducation (Education Quality Assurance - EQA). Les établissements publics et privés qui accueillent des étudiants étrangers devront respecter des normes. Celles-ci ont trait au recrutement, à la reddition de comptes, à la transparence des frais de scolarité et à un meilleur accompagnement psychosocial des étudiants. La désignation *EQA* certifie que les établissements respectent ou dépassent les normes d'assurance qualité fixées par la province et est exigée pour tous les établissements accueillant des étudiants internationaux.

[BC Gov News](#)

### **SÉNÉGAL – Efficacité interne des universités publiques**

À la demande du gouvernement sénégalais, l'Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ANAQ-Sup) étudie l'efficacité interne des universités publiques du Sénégal. Les résultats de cette étude pourront éventuellement aider les décideurs ministériels et les universités dans leurs actions visant l'amélioration de la qualité, de la réussite et de la diplomation des étudiants inscrits au premier cycle universitaire. À cet effet, l'ANAQ-Sup a tenu, le 31 juillet 2024, un atelier de partage réunissant les recteurs de plusieurs universités sénégalaises.

[ANAQ-Sup](#)

### **BELGIQUE – Fin de la phase pilote des évaluations institutionnelles**

Depuis 2019, l'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES) travaille sur l'élaboration d'un nouveau modèle d'assurance qualité en fédération Wallonie-Bruxelles. Elle a tout d'abord mené une phase pilote qui a permis d'expérimenter un modèle d'évaluation institutionnelle et de renforcer les capacités

des établissements à déployer un système robuste de gestion de la qualité, à développer une « culture qualité » et à accroître leur autonomie. L'Agence a publié en mai dernier un bilan de cette phase pilote ainsi qu'un livret de synthèse, une présentation vidéo et un PowerPoint.

[AEQES](#)

### **ROUMANIE - 14<sup>e</sup> Forum biennal de l'INQAAHE**

Le 14<sup>e</sup> Forum biennal de l'International Network of Quality Assurance Agencies in Higher Education (INQAAHE) s'est déroulé en juin 2024 à Bucarest. Sous le thème « Transformer la société : la responsabilité sociale grâce à l'assurance qualité en enseignement supérieur », plus de 200 participants se sont réunis. Le forum a porté principalement sur quatre enjeux actuels en enseignement supérieur et en assurance qualité, soit favoriser l'engagement civique chez les étudiants, créer des conditions favorables à l'inclusion et à l'équité, concevoir des programmes d'études permettant aux étudiants d'avoir un impact sur la société et faciliter la formation continue à tout âge dans une perspective de développement professionnel.

[INQAAHE](#)

### **SÉNÉGAL - Consultation régionale sur l'Agence panafricaine d'assurance qualité**

Le 16 mai 2024, l'Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation (ANAQ-Sup) a participé à la première rencontre de consultation régionale sur la mise en place de l'Agence panafricaine d'assurance qualité et d'accréditation (PAQAA). La rencontre se déroulait à Yaoundé, au Cameroun, et visait notamment à parvenir à un consensus sur la future structure de gouvernance de la PAQAA et sur son plan de travail.

[ANAQ-Sup](#)

## **Événements**

### **EUROPE – Forum européen en assurance qualité**

L'Université de Twente aux Pays-Bas accueillera le forum annuel européen en assurance qualité du 14 au 16 novembre 2024. Les activités aborderont les politiques, les tendances, la recherche et des cas pratiques entourant le thème de l'amélioration de l'éducation, de la recherche et de l'engagement social grâce à l'assurance qualité. Les participants pourront découvrir de nouvelles politiques, des méthodologies innovantes et des outils pour garantir une approche holistique de la qualité et de l'assurance qualité. Pour consulter le programme : [https://www.eua.eu/images/EQAF2024\\_Draft\\_programme\\_website.pdf](https://www.eua.eu/images/EQAF2024_Draft_programme_website.pdf)

[EUA](#)

## **INTERNATIONAL – Conférence 2025 de l'INQAAHE**

À la suite d'un vote électronique, les membres de l'International Network of Quality Assurance Agencies in Higher Education (INQAAHE) ont déterminé que la prochaine conférence de l'organisation se tiendra à Tokyo, au Japon, du 13 au 16 mai 2025. Elle sera organisée par la Japan University Accreditation Association et le thème de la conférence sera : « *The Big Bang theory. The Quality Assurance Paradigm Shift* (La théorie du Big Band. Le changement de paradigme de l'assurance qualité) ». Une vidéo promotionnelle peut être consultée ici : <https://youtu.be/jkcVzBGRYJo>. Le processus de sélection des agences hôtes d'événements de l'INQAAHE tient compte des régions où d'autres événements se sont tenus dans les dernières années. Il implique également que les agences candidates présentent une proposition formelle à l'assemblée générale de l'INQAAHE.

[INQAAHE](#)

## **Publications**

### **ROYAUME-UNI - La qualité de l'éducation et le financement des établissements scolaires**

Le 20 mars 2024, la Quality Assurance Agency for Higher Education (QAA) a publié un rapport examinant la relation entre la qualité et le financement des établissements d'enseignement supérieur. Le rapport aborde, entre autres, différents impacts liés au financement des établissements en Angleterre et l'état actuel de la situation dans les quatre territoires du Royaume-Uni. La QAA y émet aussi des recommandations et des suggestions. Ces dernières, destinées aux décideurs politiques, sont notamment en lien avec le financement et les ressources attribuées ainsi que la qualité de l'éducation.

[QAA](#)

### **EUROPE - Études portant sur les référentiels d'évaluation**

Le Quality Audit Network, un réseau informel d'agences européennes d'assurance qualité, a récemment publié une étude portant sur la conception et la révision des référentiels d'évaluation. L'étude s'appuie sur les pratiques des 16 agences d'assurance qualité membres. La première partie du document s'attarde sur des enjeux relatifs à divers référentiels, les situant sur un continuum « prescriptifs » et « ouverts » alors qu'ils s'appuient tous sur les standards européens en matière d'assurance qualité. La question de l'adaptation de l'évaluation en fonction des établissements est aussi soulevée et enfin sur la mesure dans laquelle l'évaluation externe peut mener un établissement à l'excellence. La deuxième partie s'attarde au processus de révision des cadres de référence, soit des méthodologies utilisées et des parties prenantes impliquées.

[HCERES](#) (Mots-clés : Enjeux et défis; Agence d'assurance qualité; Processus d'évaluation)

### **EUROPE – Le rôle des agences d'assurance qualité dans le développement de l'intégrité académique**

Le groupe de travail de l'European Association for Quality Assurance in Higher Education (ENQA) portant sur l'intégrité académique a récemment publié un nouveau document portant sur le rôle des agences d'assurance qualité. Alors que la mobilité et l'augmentation du nombre d'étudiants, l'éducation transnationale, les modalités

d'enseignement, notamment en ligne, les progrès de l'intelligence artificielle et les développements de nouveaux modèles éducatifs technologiques présentent des opportunités, ils comprennent également des défis pour l'intégrité académique des étudiants, des établissements et des enseignants et sont discutés dans le document. Il semble important de favoriser des cultures d'intégrité académique. Le rapport recommande, entre autres, le développement d'une approche collective de base pour l'environnement actuel en matière d'intégrité académique.

[ENQA](#)

### **Avis sur les droits d'auteur**

Le contenu des résultats de la veille stratégique se veut strictement informatif. La Commission ne souscrit pas nécessairement aux propos diffusés, ne fait pas la promotion de pratiques particulières, ni ne prend position à l'égard des résultats publiés. Afin de respecter les droits d'auteur, le bulletin propose des hyperliens vers la source originale. La Commission n'est pas responsable des contenus diffusés sur les sites externes. Les usagers sont invités à s'adresser directement aux sources originales pour des informations supplémentaires sur les résultats publiés et pour se procurer les articles scientifiques qui ne sont pas disponibles intégralement.